

MODULE	OBJECTIF	PUBLIC CONCERNE	DUREE	NOMBRE MAX DE PARTICIPANT
ESPACE CONFINE	<p>Acquérir les connaissances pratiques relatives aux règles de surveillance des capacités à risques.</p> <p>Permet une amélioration de l'organisation interne de sécurité</p> <p>Exigences requises pour travailler en espace confiné</p>	Tout le personnel destiné à intervenir en espace confiné	1 jour	10

MOYENS PEDAGOGIQUES	ENCADREMENT PEDAGOGIQUE	RECYCLAGE
<p>Formation théorique et pratique</p> <p>Réflexions de groupe guidées par l'animateur</p> <p>Travaux d'application de groupe et individuels</p> <p>Mises en situations</p> <p>Support de cours de la formation espace confiné</p> <p>Auto-évaluation préalable en amont de la formation</p> <p>Evaluation des acquis en fin de formation</p>	<p>Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.</p>	<p>Attestation de compétence</p> <p>3 ans</p>